

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vendredi 24 décembre 2021
à 10 h

AVIS DE CONVOCATION

Montréal, le mercredi 22 décembre 2021

Prenez avis qu'une assemblée extraordinaire du conseil municipal qui se déroulera exceptionnellement à huis clos est convoquée, à la demande du comité exécutif, pour **le vendredi 24 décembre 2021, à 10 h, via téléconférence**. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises à cette assemblée.

(s) Emmanuel Tani-Moore

Emmanuel TANI-MOORE
Greffier de la Ville

(English version available at the Service du greffe, Lucien-Saulnier building, street level)

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vendredi 24 décembre 2021

à 10 h

Veillez prendre connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du vendredi 24 décembre 2021.

Veillez noter qu'une version électronique du dossier accompagne cet ordre du jour et est accessible via la base de données sécurisée ADI.



**Assemblée extraordinaire du conseil municipal
du vendredi 24 décembre 2021**

ORDRE DU JOUR

01 – Période de questions du public

01.01 Service du greffe

Période de questions du public

02 – Période de questions des membres du conseil

02.01 Service du greffe

Période de questions des membres du conseil

03 – Ordre du jour et procès-verbal

03.01 Service du greffe

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal

80 – Conseil d'agglomération - Dossiers pour orientation

42 – Adoption de règlements

42.01 Service de sécurité incendie de Montréal , Direction - 1212675052

Adoption – Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation au comité exécutif du pouvoir du conseil d'agglomération de renouveler l'état d'urgence en vertu de la Loi sur la sécurité civile